

Publication de l'étude annuelle de l'ANFR portant sur plus de 2500 mesures d'exposition du public aux ondes radioélectriques

Maisons-Alfort, le 21 septembre 2018 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie son étude annuelle portant sur l'analyse de plus de 2 500 mesures d'exposition du public aux ondes réalisées en 2017. Elle montre que l'ensemble de ces mesures respecte les valeurs limites réglementaires d'exposition du public et que les niveaux d'exposition mesurés en 2017 sont globalement comparables à ceux constatés chaque année depuis 2014, avec un niveau de champ médian de 0,36 V/m.

Cette étude porte sur les mesures réalisées en 2017 et s'inscrit dans le cadre du dispositif national de surveillance de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, mis en place en 2014. Ce dispositif est ouvert à toute personne et permet de faire mesurer gratuitement l'exposition aux ondes électromagnétiques aussi bien dans son lieu d'habitation que dans des lieux accessibles au public.

Pour l'ensemble des mesures réalisées, les valeurs limites réglementaires d'exposition, qui vont de 28 V/m à 87 V/m selon la fréquence, sont respectées. Les niveaux mesurés demeurent faibles : le niveau de champ médian est de 0,36 V/m, c'est-à-dire que la moitié des résultats obtenus sont inférieurs à cette valeur.

Cette étude montre également que 90 % des niveaux mesurés sont inférieurs à 1,6 V/m. Ces niveaux sont légèrement plus élevés en milieu urbain (1,67 V/m) qu'en milieu rural (0,95 V/m), et plus élevés en extérieur (1,93 V/m) qu'en intérieur (1,34 V/m).

Dans près de 60 % des cas, les relais des réseaux mobiles constituent la principale source d'exposition. En milieu rural, cette tendance est toutefois moins marquée avec seulement 51 % des cas où la téléphonie mobile domine. De même, en milieu rural, dans 25 % des cas, aucune source significative n'est mesurée alors qu'en extérieur, les relais mobiles dominent dans plus de 70 % des cas.

Par rapport aux résultats obtenus les deux années précédentes (près de 3 000 mesures en 2016 et plus de 3 500 mesures en 2015), les caractéristiques des mesures demandées et les niveaux d'exposition relevés apparaissent stables.

- [Retrouvez ici le dossier d'analyse](#)
- [Retrouvez la brochure sur le dispositif national de surveillance de l'exposition du public aux ondes](#)

Contact presse : Lou Paradis // presse@anfr.fr // 01 45 18 72 07 – 06 80 14 61 00



facebook.com/agence-nationale-des-frequences



twitter.com/anfr



dailymotion.com/anfr



flickr.com/anfr



linkedin.com/company/anfr